

Membres du CÉ 2022-2023		Présent	Absent
1	Mme Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt, parent	X	
2	M. Martin St-Onge, parent	X	
3	Mme Lysanne Brunet, parent	X	
4	Mme Karine Dubois, parent	X	
5	M. Vincent Thériault, parent	X	
6	M. Marc Brunette, enseignant	X	
7	Mme Anne-Marie-Lavigne, enseignante	X	
8	Mme Catherine Lebel, orthophoniste substitut : M. Alberto Rojas, psychoéducateur	X	
9	M. Pierre Dansereau, orthopédagogue en soutien à l'intégration	X	
10	M. Benoît Daneau, technicien du service de garde	X	
11	Membre de la communauté (à nommer)		
12	Membre de la communauté (à nommer)		
Substituts	Mme Hélène Larouche		
	M. Mohamed Salah Zayet		
	Mme Émilie Grenier		
	Mme Émilie Brisson		
	Mme Geneviève Morin		
M. Martin Malo (direction)		X	

École Marie-Favery

Procès-verbal du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du 4 octobre 2022, à 18h30

en présentiel
à l'école Marie-Favery

<p style="text-align: center;">POINTS</p> <p>A) Approuver AC) Accepter AD) Adopter C) Consulter D) Décider I) Informer P) Proposer S) Seconder</p>	Notes au compte rendu	Responsable
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	La rencontre débute à 18h41	
<i>Secrétaire pour la réunion du 4 octobre 2022</i>	Lysanne Brunet	
1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum	Quorum atteint Puisqu'il y a de nouveaux membres, un tour de table est effectué pour permettre à tous et à toutes de se présenter.	Présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD) (doc)	Ajouts au point 16-Varia: 16.1 Suivi de l'utilisation des fonds à la suite de l'activité Course-o-thon en 2022 16.2 Présentation des projets à approuver entre les rencontres régulières du CÉ (ce point sera ajouté au point 5.3 – Règles de régie interne) L'ordre du jour modifié est proposé par Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt,	Présidente
3. Lecture et adoption du procès-verbal de dernière rencontre (8 juin 2022) (doc)	Proposé par Martin St-Onge	Présidente

<p>3.1 Suivi au procès-verbal</p>	<p><u>Accompagnement des parents lors des sorties organisées par le service de garde (SDG)</u></p> <p>M. Benoit Daneau souligne que pour l'instant l'invitation aux parents lors de sorties du SDG est à la discrétion des éducatrices concernées. Il faut faire attention à ce que l'accompagnement soit un réel appui à la gestion du groupe. Les demandes ponctuelles des parents souhaitant accompagner un groupe pourraient être adressées à M. Daneau et/ou M. Malo.</p> <p><u>Sécurité aux abords de l'école</u></p> <p>Selon les dernières informations, l'arrondissement serait le prochain à avoir un plan de développement du territoire.</p> <p>Ce plan pourrait soutenir la mise en place de certaines actions. Quelques changements concrets ont été réalisés à la suite des approches de l'année dernière (ex. : les blocs de béton dans la ruelle).</p> <p>Il est fortement recommandé de continuer la réflexion et de mettre en place un comité de travail pour l'année 2022-2023.</p> <p>Projet à réfléchir : Trottibus (groupe d'enfants pour encourager la marche)</p> <p><u>Application pour les arrivées et départs au SDG (projet pilote)</u></p> <p>L'an dernier, il a été proposé par les membres du CÉ de mettre en place un projet pilote d'utilisation de l'application <i>HopHop</i>. L'idée est d'optimiser le temps d'attente, mais il persiste un malaise au sein du CÉ à ce que les parents qui peuvent payer vont avoir un avantage sur les autres.</p> <p>M. Daneau nous partage une expérience vécue avec l'application. Il propose des pistes de solutions différentes pouvant améliorer la gestion du SDG.</p> <p>Il propose la mise en place de différents canaux de communication (un pour chacun des niveaux). Ainsi, il y aura moins d'appels sur le même canal.</p> <p>Il propose aussi qu'un responsable puisse encourager les élèves à s'habiller dans les corridors.</p>	
-----------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

	<p>En raison de l'arrivée d'un nouveau responsable en place au SDG et considérant les coûts, et les nouvelles pistes de solutions proposées;</p> <p>le CÉ propose de repousser la mise en place d'un projet pilote d'utilisation d'une application (exemple : HopHop)</p> <p>Les parents sont invités à communiquer avec M. Daneau s'ils ont des commentaires sur le départ/temps d'attente. Un sondage pourrait être à nouveau transmis aux parents pour avoir un portrait plus large de la situation.</p> <p>Compte Facebook</p> <p>À la suite de l'approbation par le CÉ en 2021-2022, une page Facebook informative gérée par Mme Sophie Legroulx sera créée dans les prochains jours.</p> <p>L'objectif est de transmettre aux parents et à la communauté des nouvelles positives entourant l'école Marie-Favery.</p> <p>Le CÉ tient à rappeler que tous les commentaires doivent être approuvés avant publication. Marc Brunette pourra soutenir Mme Legroulx dans cette initiative.</p> <p>Demande d'appui aux enseignants</p> <p>Mobilisation des professeurs pour faire suite à la lettre rédigée en fin d'année scolaire 2021-2022.</p> <p>Objectif de faire valoir le statut particulier de l'école Marie-Favery qui accueille des enfants en situation de handicap.</p> <p>Le ratio des classes est plus élevé à la suite de la perte du statut de milieu défavorisé (indice de défavorisation).</p> <p>Une visite du CSSDM est à planifier. Autour du 17 octobre prochain, une date sera établie.</p> <p>Objectif : faire un état de la situation avec un membre de chaque cycle et accompagné du délégué syndical.</p> <p>Selon la direction, il y a une réelle volonté de collaboration et d'écoute.</p> <p>À la suite de la rencontre, les actions et le soutien des parents seront évalués. Le CÉ pourra alors s'impliquer.</p>	
<p>4. Parole au public</p>	<p>Aucune question du public</p>	<p>Présidente</p>
<p>5. Conseil d'établissement 2022-2023</p>		<p>Présidente</p>
<p>5.1 Démission d'un membre (1) (doc)</p>	<p>À la suite d'un déménagement, la direction soumet la lettre de démission d'Alexia Mouchighian comme membre du CÉ.</p>	
<p>5.2 Élection des membres aux différents postes (D) (doc)</p>	<p>Karine Dubois occupera le poste laissé vacant par Mme Mouchighian et aura donc un mandat d'un an.</p> <p>Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt est nommée présidente et Martin St-Onge est nommé vice-président.</p> <p>Proposé par Lysanne Brunet</p>	

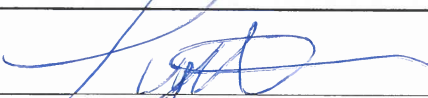
	Lysanne Brunet se propose comme secrétaire du CÉ.	
5.3 Règles de régie interne (C) (doc)	<p>Les règles de régie interne sont présentées aux membres du CÉ.</p> <p>Ajout au point 4C : Un membre, ne pouvant plus s'acquitter de ses tâches, doit aviser par écrit la présidence, le plus tôt possible, de sa démission.</p> <p>Ajout au point 6A : Pour une décision urgente ou en cas d'un projet spécial à approuver, avant la tenue d'une réunion, la direction communique avec la présidente qui consulte l'ensemble des membres (parents et équipe-école). À la réponse de 50% des membres, la décision est prise. Si les membres ne répondent pas dans un délai défini, la présidente prend la décision avec la direction.</p> <p>Ajouter au point 1 la possibilité de tenir les réunions en virtuel ou en présentiel selon le calendrier préétabli.</p> <p>Proposé par Catherine Lebel</p>	
5.4 Déclaration d'intérêts (I) (doc)	Chaque membre du CÉ doit signer la déclaration d'intérêts et la remettre à la direction.	
5.5 Calendrier des rencontres 2022-2023 (D)	<p>Proposition du calendrier 2022-2023 :</p> <p>1^{er} novembre 2022 – en ligne 24 janvier 2023 – en ligne 21 février 2023 – en ligne 4 avril 2023- en présentiel 23 mai 2023 - en présentiel 13 juin 2023 – en ligne ou en présentiel (à confirmer)</p>	
5.6 Budget de fonctionnement et de formation du CÉ (D)	<p>Les membres du CÉ disposent d'un budget de fonctionnement de 400\$ ainsi qu'un budget de formation de 400\$.</p> <p>Il faut réfléchir à la manière d'utiliser ces budgets en cours d'année.</p> <p>En fin d'année 2021-2022, un parent s'était porté volontaire pour présenter une formation destinée aux parents. À cet effet, la direction a reçu l'offre de formation de l'organisme <i>Premières ressources</i>.</p> <p>Un sondage sera envoyé aux parents pour définir quelle formation présenter cette année.</p> <p>La formule et les modalités financières sont à confirmer.</p>	
5.7 Formation obligatoire pour les membres du CÉ (I)	<p>Les nouveaux membres du CÉ sont invités à suivre la formation continue obligatoire. De <u>courtes capsules obligatoires</u> doivent être visionnées.</p> <p>Une fois complétée, le membre doit en informer la présidente par courriel.</p>	
6. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) (C) (doc)	<p>Statu quo pour l'année 2022-2023 pour le bâtiment et la capacité.</p> <p>L'annexe de l'école Victor Doré, <i>La Passerelle</i>, devrait potentiellement fermer en</p>	Direction

	<p>2024-2025. Dans l'éventualité d'une fin à ce projet aux intentions louables, l'école pourra toutefois utiliser les espaces occupés par ce programme.</p> <p>Les membres du CÉ répondent à un sondage sur l'acte d'établissement. Le CÉ confirme l'exactitude des informations fournies.</p> <p>Le CÉ souhaite ajouter un commentaire sur la qualité et l'état du revêtement extérieur des modulaires (escaliers à refaire). Il sera encouragé d'avoir une sensibilité au mandat d'école désignée dans les fonctionnalités pour répondre aux besoins de la clientèle (largeur des corridors, aménagements des classes, sécurité, adaptation). Enfin, le CÉ encourage la consultation des intervenants pour optimiser les espaces selon les besoins de notre clientèle.</p>	
7. Consultation des élèves (C)	<p>Chaque année, le CÉ doit planifier une consultation des élèves et en définir la nature. À réfléchir et à discuter lors de la prochaine rencontre, car il reste pertinent d'effectuer la consultation tôt dans l'année pour permettre de mettre en place des actions subséquentes.</p> <p>La direction porte l'attention du CÉ sur la refonte du projet éducatif 2023-2025. Axer la réflexion sur l'apprenant et son propre parcours d'apprentissage.</p>	Présidente
8. Service de garde : frais chargés aux parents (D) (doc)	<p>M. Benoit Daneau présente les augmentations des tarifs occasionnels pour les blocs du matin, du midi et du soir.</p> <p>Il présente aussi les orientations pour définir les frais fixes pour les journées pédagogiques pour l'année 2022-2023. Présentement au coût de 9\$, le service de garde ne couvre pas ses frais d'exploitation. La nouvelle tarification doit se situer entre 10,75 et 15,30\$ par jour.</p> <p>Considérant la clientèle de l'école, il est convenu d'augmenter les frais fixes pour les journées pédagogiques à 12\$ pour l'année 2022-2023.</p> <p>Proposé par Vincent Thériault</p>	
9. Sorties éducatives et demandes de financement		Direction
9.1 Budget (I)	Le budget sera précisé au prochain CÉ, il est tôt dans l'année pour le soumettre.	
9.2 Sorties éducatives et projets spéciaux (A) (doc)	<p>L'enfant et les arts (tous les groupes)</p> <p>Les neurones atomiques (3^e année) – 367.93\$</p> <p>Zoo Écomuséum (1^{re} année) – 1173.87\$</p> <p>Zoo Écomuséum (2^e année) – 1125.87\$</p> <p>Album photo (1^{ère} année) – 250\$</p>	
9.3 Tableau des sorties et projets spéciaux 22-23 (C)	Tableaux récapitulatifs des différentes sorties et projets spéciaux approuvés. Les clientèles cibles et les montants alloués figurent au tableau.	
10. Situation budgétaire de l'école (I)	<p>Point statutaire en suivi à chaque rencontre</p> <p>Le budget sera précisé au prochain CÉ, il est tôt dans l'année pour le soumettre.</p>	Direction
11. Projet éducatif de l'école (I) (doc)	<p>Point statutaire en suivi à chaque rencontre</p> <p>Évaluation du projet éducatif qui se termine et mise en place du prochain projet</p>	Direction

	éducatif 2023-2025. La réflexion portera sur quels sont les orientations basées sur les données probantes et profil des élèves (de l'apprenant).	
12. Plan de lutte contre l'intimidation (l) (doc)	Point statutaire en suivi à chaque rencontre M. Alberto Rojas, psychoéducateur, sera présent dans une rencontre du CÉ de fin d'année pour faire état du plan de lutte.	Direction
13. Points d'informations/rapports (l)		
13.1 Direction		Direction
13.1.1 Organisation scolaire 2022-2023	Tous les postes d'enseignants sont occupés en date du 4 octobre 2022. La classe combinée 3-4 ^e année a été finalement une classe de 4 ^e année.	
13.1.2 Situation sur la COVID	Il n'y a plus de mesures sanitaires, mais la situation est stable pour le moment. Masques et lotion désinfectante sont toujours disponibles.	
13.1.3 Activités parascolaires	Beaucoup d'inscription aux différentes activités parascolaires. Belle variété de l'offre et bonne gestion avec le SDG. Un membre suggère d'indiquer plus clairement dans l'offre si l'activité est offerte à tous les élèves de l'école (accessible aux élèves à mobilité réduite) Le Patro peut communiquer avec l'école en cas de question concernant les élèves.	
13.1.4 Grande cour vs cadenas	De 8h à 18h pas de cadenas dans les cours, ensuite la porte de clôture de la grande cour est cadenassée pour éviter le vandalisme des dernières années. La petite cour demeure accessible en tout temps puisque plus éclairée.	
13.1.5 Pratique d'évacuation	La dernière pratique a été annoncée à l'avance et elle s'est bien déroulée pour l'ensemble de l'école. Elle a eu lieu le 23 septembre en après-midi. La prochaine pratique sera planifiée et non annoncée à l'avance.	
13.2 Personnel enseignant		Enseignants
	Pas d'information particulière.	
13.3 Service de garde		SDG
	M. Daneau nous informe de la belle collaboration établie avec Mme Djamila Ouffroukh, éducatrice classe principale.	
13.4. OPP		
13.4.1 Composition du comité	L'OPP est constitué de 12 parents bénévoles dont Mylaine Dionne, présidente.	
13.4.2 Activités diverses prévues cette année	Le comité se rencontrera le 6 octobre pour planifier les prochaines actions.	
13.4.3 Photo scolaire	La photo scolaire aura lieu le 27 octobre 2022. Il est proposé de rappeler au fournisseur de faire attention aux positions statiques des élèves et aux commentaires sur les sourires.	
13.4.4 École enracinée/panier bio	Un courriel sera envoyé à tous les parents pour les inviter à participer à la campagne de financement des paniers bio. Détails à suivre.	

14. Comité de parents CSSDM	Il n'y a pas de représentant de l'école Marie-Favery au comité de parents du CSSDM.	Représentant
15. Correspondance	Aucune correspondance.	Présidente
16. Varia		Présidente
16.1. <i>Fonds Course-O-Thon</i>	Marc Brunette mentionne que les fonds seront utilisés pour l'achat de matériels récréatifs et sportifs (paniers de basketball, ballon-poteau extérieur). Selon les projets planifiés, ils seront soumis au CÉ pour approbation.	
17. Levée de la rencontre	La levée est proposée par Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt à 21h38.	Présidente

Signé par :

Secrétaire		Date 2022-11-2
Présidente	MCH Lincourt	Date 2022-11-02
Direction	Marie-Christine	Date 2022-11-2